

Après la 3^e : Quelle orientation ?

Au cours de l'année de 3e, l'élève et sa famille se décident pour la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Pour faire son choix, l'élève doit s'informer sur son orientation et évaluer ses centres d'intérêts, ses résultats scolaires tout au long de son année.

Les grandes étapes de l'orientation



L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT

CLASSE DE 3^e

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



2 LE TEMPS DU DIALOGUE



Connectez-vous au **téléservice Orientation** ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2^{ème} générale et technologique, 2^{ème} professionnelle, première année de CAP.



2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.



3 LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue. En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte



les vœux de la famille



le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte



les résultats scolaires



l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.



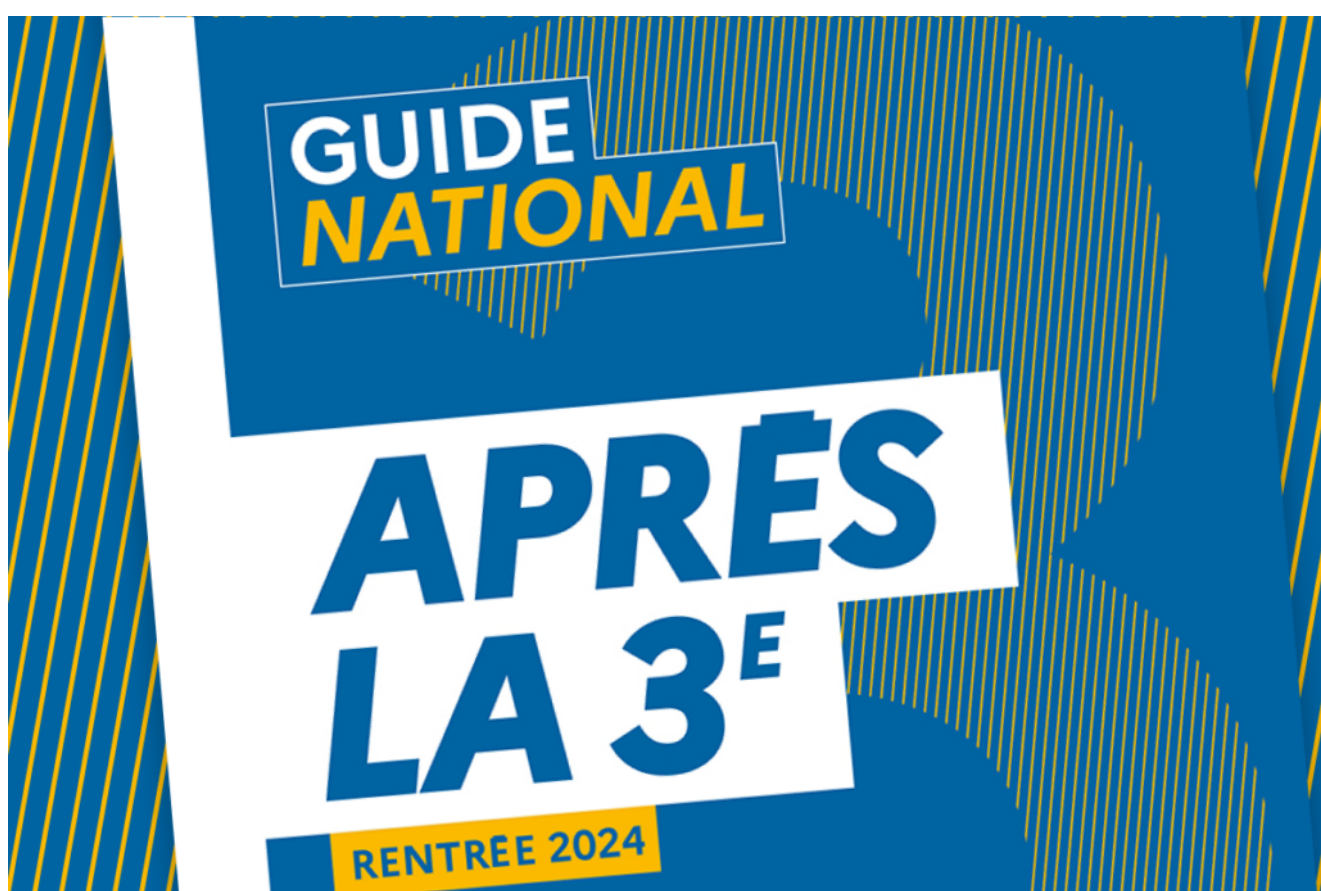
Source : Ministère de l'Éducation Nationale

Le service en ligne Affectation

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le guide ONISEP après la 3^{ème}



Quelques ressources à consulter

- Par téléphone, mail ou web, les experts de l'Onisep vous répondent sur la plateforme www.monorientationenligne.fr

- La classe de seconde générale et technologique

◦ Le bac professionnel : études, programme...

◦ Le CAP : études, programme...

Les élèves des cordées rencontrent leurs parrains

Le 03 février dernier, les 3ème encordées ont rencontré leurs parrains, marraines et référents au Lycée Lakanal. C'est à cette occasion également qu'ils ont pu échanger et déterminer ensemble les modalités du parrainage.



En effet, chaque élève bénéficie de l'accompagnement d'un parrain ou d'une marraine, dans le but de créer du lien et une ouverture. Les profils des parrains/marraines sont choisis au regard du profil des collégiens. La nature du lien qui s'établit dépend de la relation qui arrive à se créer entre les parrains/marraines et les collégiens. Il peut s'agir d'échanges plus ou moins réguliers, voire de rencontres pour se rendre à un musée ou aller voir un film, une aide scolaire ou d'orientation.



**Les élèves des cordées
rencontrent les étudiants de
la Sorbonne**



Le 20 janvier dernier, les élèves des cordées ont foulé les bancs de la prestigieuse Université de la Sorbonne-Panthéon Paris 1. Accueillis par les étudiants de Master 2 Gestion des Ressources Humaines, les élèves ont écoutés les divers parcours, découvert les formations universitaires et échangés sur les réussites et les difficultés.

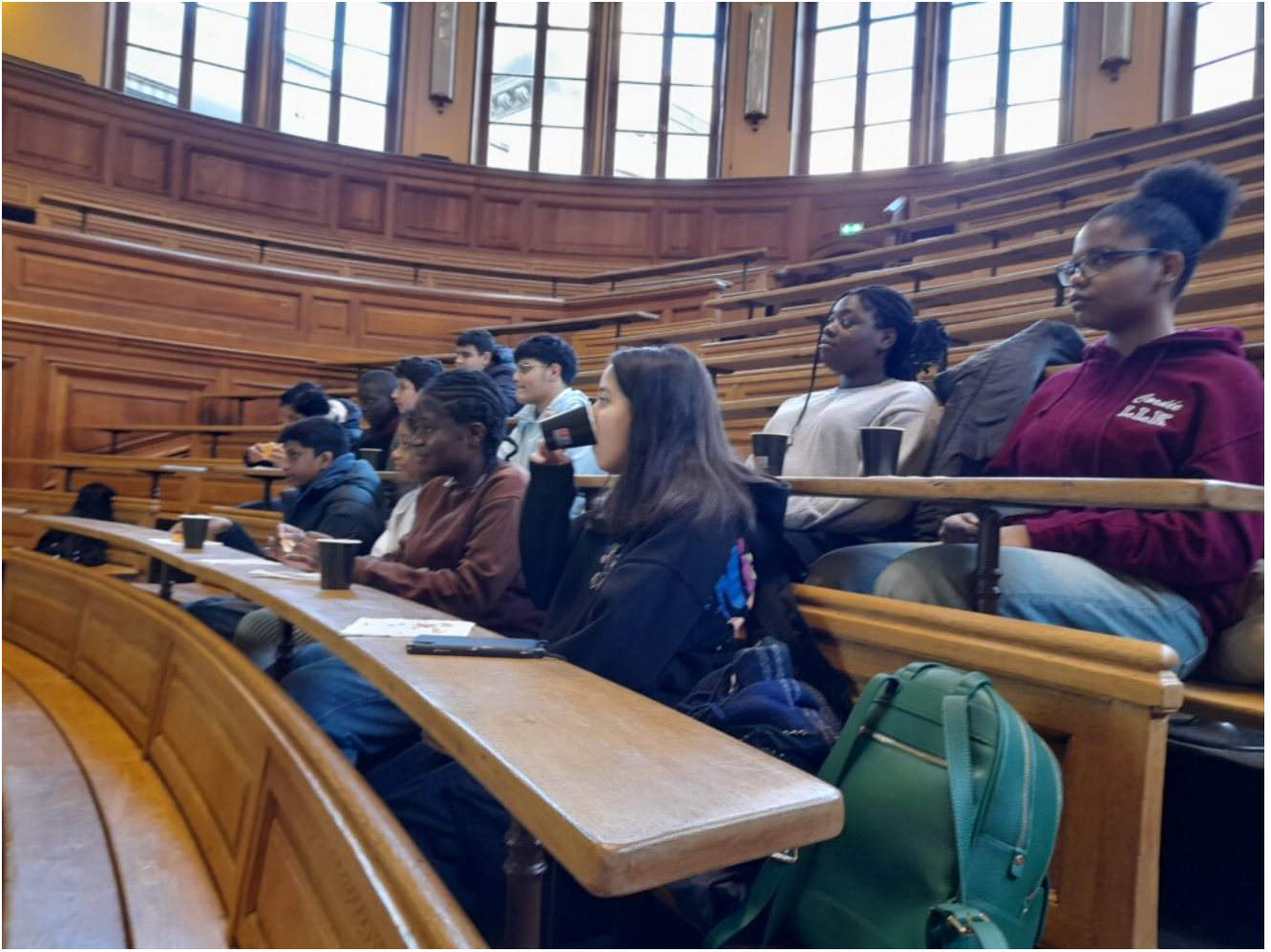
A l'issue de cet échange, les élèves ont pu rencontrer de manière individuelle leurs parrains et marraines. Pour clôturer cette belle matinée, une visite de l'université a été proposée.













**Les clés de mon avenir,
prochaines étapes (2024)**



LE COLLÈGE JOLIOT CURIE ORGANISE

LES CLÉS DE MON AVENIR

Prochaines étapes

MARDI 23 JANVIER 2024
SALLE LÉO FERRÉ | BAGNEUX

Avec la participation exceptionnelle des
Collège Henri Barbusse & Collège Romain Rolland



Mardi 23 janvier 2024 aura lieu le salon de l'orientation

« **Les clés de mon avenir, prochaines étapes** » à destination des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} des trois collèges de Bagneux (grande nouveauté de cette édition 2024). Cette journée a pour objectif de mobiliser divers professionnels pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation.

Les actions proposées :

- Présentation des divers champs professionnels et des formations aux **stands d'informations** en accès libre.
- Animation par les professionnels d'un **speedmeeting** (environ 15 minutes par groupes) pour présenter leur parcours et leur métier afin de susciter des vocations.
- Conduite d'un **atelier de mise en situation** ou de **mise en pratique** (pitch pour aider à la prise de parole, atelier calligraphie japonaise pour développer des compétences artistiques...).

Une journée à l'initiative du collège Joliot Curie menée sous la coordination de M. Jérôme Nibaudeau (Chef d'établissement) et des équipes pédagogiques.



[Cliquez ici](#)

[Cliquez ici](#)

EXPOSANTS



LES CLÉS DE MON AVENIR

Prochaines étapes

Atelier
« L'orientation
en question »
Tous au WEB

Stands et démonstration
du
Laboratoire des Sciences du Climat et
de l'environnement

Lycée
Théodore
Monnod

Police
Municipale

Brigade des
Sapeurs
Pompiers
de Paris

Association
« Elles
bougent »

Gérard
Laruelle

IUT Cachan

RATP

Lycée
Léonard de
Vinci

Lycée
Louis
Dardennes

Lycée
Louis Girard

Commissariat

Groupe
Caisse des
dépôts

OPCO

Club Relais

Fédération
française du
bâtiment

Club Relais

Lycée
Les Côtes de
Villebons

CFA Médéric

EXPOSANTS



Service
Petite enfance
de Bagnex

CMS

Lycée
Jean Monnet

Lycée
Florian

Retour en images de cet événement







Précédent
Suivant